

# Etude de cas : droit fiscal notarial

Contrôle continu

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > En savoir plus : <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-notarial-JWQE8lgA.html>

## Pré-requis nécessaires

---

Avoir suivi un enseignement de droit fiscal en licence

## Contact(s)

- > **Manuella Bourassin-bachmann**  
Responsable Formation initiale  
[mbourass@parisnanterre.fr](mailto:mbourass@parisnanterre.fr)
- > **Corine Dauchez**  
Responsable Formation initiale  
[c.dauchez@parisnanterre.fr](mailto:c.dauchez@parisnanterre.fr)

## Présentation

---

Les TD d'étude de cas sont réservés aux étudiant.e.s du master droit notarial.

Ceux portant sur le droit fiscal notarial présentent les règles générales d'imposition des résultats, les mesures spécifiques d'exonération concernant les titres de sociétés en matière d'impôt de solidarité sur la fortune.

Les séances, toutes illustrées par des cas pratiques, s'articulent autour des thèmes suivants :

- les spécificités du droit fiscal notarial ;
- l'imposition des résultats dans l'entreprise individuelle ;
- l'optimisation fiscale de la structure d'activité ;
- l'optimisation fiscale en matière d'ISF

## Objectifs

---

Maîtriser les règles d'imposition des entreprises dans une optique d'optimisation : choix d'une structure juridique et d'une fiscalité adaptées pour l'exercice d'une activité professionnelle

## Évaluation

---